

SESSION 2025

**CAPLP ET CAFEP
CONCOURS EXTERNE**

Section
SCIENCES ET TECHNIQUES MÉDICO-SOCIALES

Épreuve écrite disciplinaire appliquée

L'épreuve place le candidat en situation de produire une analyse critique de documents puis de construire une séquence pédagogique à partir d'un sujet donné par le jury.

Elle permet de vérifier l'aptitude du candidat, à partir d'un dossier documentaire scientifique et technique, à conduire une analyse du dossier fourni et à proposer une séquence pédagogique en lien avec un cahier des charges donné spécifiant le cadre de l'application visée et qui pourra faire appel à une réflexion sur les enjeux éducatifs, économiques, éthiques, écologiques, sociétaux, etc.

La séquence pédagogique s'inscrit dans les programmes et référentiels du lycée professionnel.

Durée : 5 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Il appartient au candidat de vérifier qu'il a reçu un sujet complet et correspondant à l'épreuve à laquelle il se présente.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier. Le fait de rendre une copie blanche est éliminatoire.

Tournez la page S.V.P.

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie. Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

► Concours externe du CAPLP de l'enseignement public :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFE	7300J	102	9312

► Concours externe du CAFEP/CAPLP de l'enseignement privé :

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EFF	7300J	102	9312

Les infections sexuellement transmissibles

« En cette journée mondiale de lutte contre le VIH, il est important de rappeler que plus les infections sexuellement transmissibles sont détectées tôt, plus le diagnostic est précoce et la prise en charge adaptée. Cela permet également de limiter la circulation de ces infections. Le dépistage repart à la hausse mais doit encore nous mobiliser collectivement. De nombreux moyens sont disponibles pour se protéger et protéger les autres, dont la PrEP¹ encore insuffisamment utilisée par les personnes éligibles. La prévention combinée doit être connue et accessible à tous. C'est l'objectif de la campagne que nous diffusons actuellement. En termes de surveillance, l'implication des cliniciens et biologistes est essentielle dans la déclaration obligatoire (DO) du VIH pour le suivi de la stratégie nationale de santé sexuelle. La lutte contre le VIH et les autres IST est un enjeu de santé publique, chacun peut agir pour stopper la transmission de ces infections ».

Dr Caroline Semaille, Directrice générale de Santé publique France
<https://www.santepubliquefrance.fr>

À partir de vos connaissances et du dossier documentaire :

- 1. Analyser le contexte épidémiologique des principales infections sexuellement transmissibles (IST) chez les jeunes de 15 à 24 ans et expliquer les enjeux de la politique de prévention des IST.**
- 2. Dans la perspective d'un enseignement en baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne », concevoir une séquence pédagogique permettant de développer chez les élèves des compétences figurant dans les extraits de référentiel fournis en annexe 1.**

Argumenter les choix pédagogiques, en précisant notamment :

- le contexte et la situation professionnels retenus,
- le nombre et le titre des séances,
- les objectifs visés,
- les activités proposées aux élèves (modalités, supports...),
- les modalités d'évaluation envisagées.

Pour une séance, au moins, sont attendues les consignes données aux élèves, les productions à réaliser et la trace écrite.

1 PrEP : La prophylaxie pré-exposition

DOSSIER DOCUMENTAIRE

- Annexe 1 : Extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne »**
Source : arrêté du 02 février 2022, paru au journal officiel le 04 mars 2022
- Annexe 2 : PrEP**
Source : <https://preventionsida.org/fr/protection/la-prep/> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 3 : Affiche de présentation des IST**
Source : <https://preventionsida.org/fr/ressources/la-campagne-lord-of-condoms/> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 4 : Extrait de « Le développement de l'adolescent - L'adolescent à la recherche de son identité »**
Auteur : Christine Cannard (2019)
Source : <https://doi.org/10.3917/dbu.canna.2019.01.0159> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 5 : Exemples d'affiches de structures de prévention des IST**
Source : <https://www.mairieleslogesenjosas.fr/a-tous-les-ages/sante/les-centres-de-sante-sexuelle/>
Source : <https://maisondesados11.fr/wp-content/uploads/2020/09/page-1-724x1024.jpg> (Consultés le 03/10/2024)
- Annexe 6 : Besoins de l'adolescent**
Extrait de « Antimanuel d'adolescence : toute la vérité, rien que la vérité sur les adolescents » Auteur : Michel Fize
Éditions Poche marabout (2014)
- Annexe 7 : Quatre nouvelles IST en dépistage sans ordonnance**
Source : <https://vih.org/vih-et-sante-sexuelle/20240904/mon-test-ist-le-depistage-des-ist-disponible-sans-ordonnance/> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 8 : Éducation à la sexualité, 3 champs de connaissances et de compétences**
Source : <https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 9 : Quelques données épidémiologiques**
Source : bulletin épidémiologique hebdomadaire – Santé Publique France N°24-25 article publié le 12/12/2023
Source : bulletin de santé publique « surveillance du VIH et des IST bactériennes » Santé Publique France, novembre 2023
Source : « PrevIST : enfin des chiffres de prévalences des IST en population générale », publié le 04/06/2024
Source : <https://vih.org/vih-et-sante-sexuelle/20240604/previst-enfin-des-chiffres-de-prevalence-des-ist-en-population-generale/> (Consulté le 03/10/2024)
- Annexe 10 : Focus sur les marques de préservatifs prises en charge par l'Assurance maladie**
Source : <https://www.ameli.fr/medecin/actualites/contraception-focus-sur-les-marques-de-preservatifs-prises-en-charge-par-l-assurance-maladie> (Consulté le 03/10/2024)

Annexe 1 (1/3) : Extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne »

Bloc 4 Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé, dans un contexte donné

*(Pour rappel, la compétence transversale 1.0*est mobilisée dans ce bloc.)*

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
4.1 Analyser les besoins du public	
4.1.1 Concevoir et utiliser un outil de recueil des besoins	Conception d'un outil de recueil : - adapté au public pressenti, aux conditions matérielles ; - en respectant les règles de confidentialité et de déontologie. Utilisation conforme à la réglementation liée à la protection des données personnelles
4.1.2 Repérer et hiérarchiser les besoins d'un public	Exploitation de l'outil de recueil et repérage exhaustif des besoins Analyse objective des besoins repérés Sélection et hiérarchisation des besoins
4.1.3 Choisir la thématique en fonction du besoin ciblé	Choix de la thématique : - en adéquation avec le besoin retenu, le public ciblé ; - dans le respect du projet d'établissement ou de service.
4.2 Concevoir une action d'éducation à la santé	
4.2.1 Proposer une (ou des) action(s)	Cohérence entre la/les action(s) retenue(s) en lien avec le public et la thématique envisagée Objectifs pertinents de l'action proposée Faisabilité de (s) l'action(s) proposée(s) Respect des contraintes institutionnelles
4.2.2 Elaborer ou sélectionner des supports de prévention	Supports adaptés au public, à la thématique et au contexte Outils et supports favorisant l'adhésion des participants Utilisation du numérique pour la conception des supports
4.2.3 Identifier partenaires et dispositifs	Identification pertinente des partenaires ou dispositifs en lien avec la thématique et les actions Prise en compte des missions des partenaires Sollicitation de différents partenaires (institutionnels, associatifs...)
4.2.4 Planifier l'action d'éducation à la santé	Identification des différentes étapes du projet d'action Proposition du calendrier Prise en compte des contraintes et des ressources disponibles Communication autour de l'action
4.3 Mettre en œuvre et évaluer l'action d'éducation à la santé	
4.3.1 Animer des ateliers ou réaliser des actions dans une visée éducative	Utilisation de techniques d'animation en adéquation avec le public Utilisation pertinente des supports conçus ou sélectionnés dont supports numériques Attitude adaptée au cours des ateliers (posture professionnelle, respect de la personne, qualité d'écoute) Attitude éducative lors des activités Absence de jugement, message non stigmatisant Sollicitation des participants Respect des moyens et des contraintes institutionnelles
4.3.2 Participer à des campagnes de prévention	Repérage de campagnes de prévention locales ou nationales Relai de l'information dans le service, la structure Implication dans l'action de prévention déclinée au niveau national, local
4.3.3 Orienter vers des personnes ressources, des dispositifs d'éducation à la santé existants	Respect de la limite de ses compétences Pertinence de l'orientation vers la personne ressource ou le dispositif adapté Respect de la confidentialité

* Compétence transversale 1.0 : Adopter une posture professionnelle

Annexe 1 (2/3) : Extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne »

Compétences	Indicateurs d'évaluation des compétences
4.3.4 Réaliser un bilan	Indicateurs d'évaluation exploitables Mesure des écarts par rapport aux objectifs fixés Formulation de pistes d'amélioration si nécessaire
4.3.5 Rédiger des comptes rendus, des bilans, des synthèses	Compte rendu et synthèse objectifs et exhaustifs Qualité rédactionnelle de l'écrit Utilisation d'un vocabulaire professionnel Utilisation du numérique selon les règles en usage dans le service Respect de la confidentialité dans la rédaction et la diffusion du document Choix pertinent des destinataires

Savoirs associés - Bloc 4
Réaliser des actions d'éducation à la santé pour un public ciblé dans un contexte donné

Connaissances	Limites de connaissances exigées
TECHNIQUES PROFESSIONNELLES	
Les actions d'éducation à la santé	
Besoins de la personne en termes d'éducation à la santé	Pour une personne donnée : - repérer et justifier ses besoins, ses attentes sur des aspects simples de santé ; - justifier leur prise en compte dans la mise en place d'une action d'éducation à la santé de la personne ; - identifier les capacités d'attention et la résistance à la fatigue à prendre en compte pour la mise en œuvre des activités.
Recueil des besoins	Présenter les différentes techniques et outils de recueil des besoins d'un public Justifier le choix de la technique ou de l'outil retenus Présenter la méthodologie de conception d'un outil de recueil de données Analyser des données épidémiologiques et des statistiques Repérer dans un projet d'établissement les axes concernant la santé et la prévention
Préparation de l'action Activités Supports Partenariats Ressources documentaires Communication	<p>Selon l'action d'éducation à la santé retenue, indiquer des activités adaptées au public Décrire les modalités et outils de planification, de prévision de budget et justifier les différentes étapes</p> <p>Pour chaque activité, présenter et justifier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les objectifs retenus ; - les supports envisagés ; - les techniques de réalisation ; - l'organisation retenue (temps, espaces). <p>Selon l'action d'éducation à la santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - justifier l'intérêt des supports visuels en fonction de l'objectif visé, des publics concernés ; - présenter les caractéristiques des productions visuelles ; - identifier les critères d'efficacité d'une communication visuelle ; - identifier les caractéristiques à retenir pour la conception du support ; - recenser les outils numériques adaptés à la création d'un support. <p>Repérer les acteurs et les dispositifs en éducation à la santé et lister leurs missions (acteurs institutionnels, associatifs, mutuelles, assurances...)</p> <p>Associer des dispositifs et/ou des partenariats à une action d'éducation à la santé Justifier les intérêts des partenariats Enoncer les conditions de mise en place d'un partenariat pour une action donnée (modalité, prise de contacts, convention...)</p> <p>Présenter et justifier la constitution et l'organisation d'un ensemble documentaire lié au thème et au public ciblés</p> <p>Enoncer les modalités de la recherche documentaire : choix des ressources, sélection de l'information Différencier les différents sites internet et les sélectionner selon leur pertinence, leur crédibilité Différencier la communication destinée au grand public de celle destinée à des publics ciblés Présenter les moyens de valoriser une action d'éducation à la santé</p>

Annexe 1 (3/3) : Extraits du référentiel du baccalauréat professionnel « Accompagnement, soins et services à la personne »

Connaissances	Limites de connaissances exigées
Conduite d'action d'éducation à la santé	Justifier le choix d'une technique d'animation pour une action d'éducation à la santé et un public donné Préciser les rôles et les postures de l'animateur dans une situation donnée Énoncer les éléments contribuant à une dynamique de groupe Décrire les moyens à mettre en œuvre pour obtenir la participation d'un groupe, pour animer un débat Énoncer les spécificités d'une animation d'action d'éducation à la santé. Présenter l'intérêt, pour certaines thématiques, de l'éducation par des pairs Catégoriser les différentes modalités d'animation possibles Indiquer les critères de qualité du message transmis
Évaluation de l'action	Différencier les notions d'évaluation quantitative, d'évaluation qualitative Exposer les différents outils pour réaliser l'évaluation Développer les intérêts de l'évaluation d'une action Présenter les intérêts d'une auto évaluation par l'animateur
Comptes rendus, bilans et synthèses	Caractériser compte rendu, bilan et synthèse Énoncer les intérêts de ces documents Lister les caractéristiques rédactionnelles et de présentation de ces documents Justifier les modalités de leur diffusion et le choix des destinataires

Connaissances	Limites de connaissances exigées
SCIENCES MEDICOSOCIALES	
La politique de santé publique et la législation sociale	
Notions de démographie et de santé publique	Définir les termes : natalité, fécondité, morbidité, mortalité, prévalence, incidence. Définir promotion de la santé, éducation à la santé Caractériser le concept de santé, de santé publique, les notions de prévention Analyser les caractéristiques, à partir de données démographiques et/ou épidémiologiques, d'une population Présenter des causes d'altération de la santé et leurs caractéristiques Définir et repérer les inégalités sociales de santé Présenter quelques plans nationaux de santé : objectifs et mise en œuvre

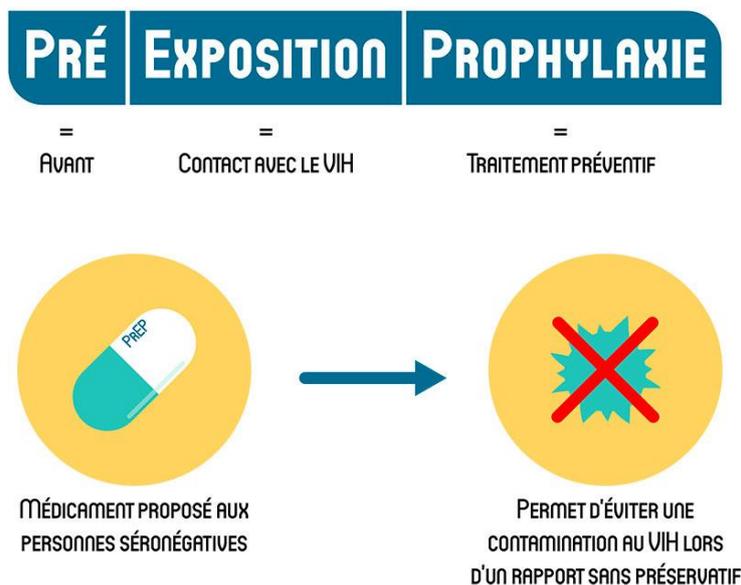
[...]

L'adolescent	
Définition Évolution du concept	Présenter et justifier les principales caractéristiques de l'adolescence : transformations physiques et physiologiques, évolution des relations familiales, modification de l'image de soi, quête identitaire, désir d'autonomie... Différencier adolescence et puberté
Comportements	Présenter les particularités du comportement social du jeune (expérimentations, conduites alimentaires, vestimentaires, langagières, importance du groupe ou du réseau d'amis...)
Conduites à risques	Définir la notion de conduite à risques Identifier les conduites à risques les plus fréquentes chez les adolescents Analyser des données statistiques et présenter des réponses institutionnelles <i>En lien avec le programme de Prévention – Santé – Environnement</i>

Connaissances	Limites de connaissances exigées
BIOLOGIE - PHYSIOPATHOLOGIE	
Les appareils génitaux	
Infections sexuellement transmissibles (IST)	Indiquer les principales infections sexuellement transmissibles, les modes de transmission et leurs conséquences Justifier les méthodes de prévention <i>En lien avec le programme de Prévention - Santé - Environnement</i>

Annexe 2 : PrEP

La PrEP est prescrite uniquement aux personnes séronégatives de plus de 18 ans qui prennent régulièrement des risques par rapport au VIH.



Plus particulièrement :

- Les hommes qui ont des rapports sexuels avec des hommes
- Les travailleuses ou travailleurs du sexe et leurs partenaires
- Les personnes qui viennent de pays dans lesquels il y a beaucoup de personnes infectées par le VIH et leurs partenaires
- Les partenaires des personnes vivant avec le VIH qui n'ont pas atteint une charge virale indétectable
- Les personnes qui consomment des drogues par injection (avec échange de seringue)

Et qui ont :

- Soit eu des relations sexuelles sans préservatifs
- Soit eu plusieurs partenaires différents
- Soit eu plusieurs fois des IST
- Soit eu recours au TPE (traitement d'urgence)
- Soit consommé des substances lors de rapports sexuels

LA PREP, QUEL SUIVI ?



La PrEP peut uniquement être prescrite par un médecin attaché à un Centre de référence VIH après une consultation médicale. Si la personne remplit les critères de remboursement [...], la PrEP est remboursée.

Annexe 3 : Affiche de présentation des IST



Annexe 4 (1/2) : Extrait de « Le développement de l'adolescent - L'adolescent à la recherche de son identité »

Les comportements sexuels des adolescents

Selon les résultats récents de l'enquête IPSOS 2013 [...], qui porte sur 650 adolescents issus de 33 lycées de plusieurs académies françaises, 51 % des adolescents choisissent le mot « Sexualité » pour caractériser l'adolescence. Le corps change, les identités sexuelles s'affirment, le désir naît : la sexualité devient centrale. Au vu des témoignages, il s'agit d'abord d'une sexualité tournée vers soi via la découverte de son corps avant d'être la découverte du corps de l'autre. Les productions des lycéens montrent combien ce peut être un passage difficile, une étape vécue avec ambivalence et fortes émotions : entre excitation des « premières fois » et dureté des premiers échecs ou dangers.

Productions des lycéens, enquête IPSOS 2013 [...], sur la question de la sexualité.

« À l'adolescence, l'attirance est plus physique »

« L'homosexualité, sa sexualité, est plus difficile à accepter quand on est adolescent »

« C'est la première fois qu'on découvre des corps et des sentiments »

« L'adolescence, c'est le moment des expériences »

Activité sexuelle et santé de l'adolescent

De nombreuses caractéristiques propres à l'adolescence – la spontanéité, les conduites d'essais, voire de prise de risque, et l'instabilité – peuvent générer des problèmes de santé liés à la sexualité : grossesses non désirées (qui conduisent à des interruptions de grossesse ou à des accouchements chez de toutes jeunes filles) et infections sexuellement transmises (IST) (avec, outre leurs risques propres, celui, non négligeable, de stérilité ultérieure). Ces pathologies et leurs conséquences, qu'elles soient sanitaires, sociales ou économiques, sont en phase de recrudescence notamment chez les jeunes (Dickson *et al.*, 1998). L'âge de début de l'activité sexuelle est un critère très important à connaître dans la santé de l'adolescent car une activité sexuelle précoce peut avoir des conséquences sérieuses sur le développement de l'adolescent : les précoces (i.e., premiers rapports sexuels avant 16 ans) ont plus d'années devant eux pour expérimenter le sexe (Spriggs et Tucker Halpern, 2008), accumuler les partenaires sexuels (Capaldi *et al.*, 2002) et [...] montrer un taux plus élevé de rapports sexuels non protégés, d'où le risque de contracter une infection sexuellement transmissible ou une grossesse non désirée.

Les adolescents les plus à risque sont les filles plus matures, car elles fréquentent en général des garçons plus âgés de deux ans, ce qui augmente les chances d'être actives sexuellement plus tôt. Elles s'exposent davantage à vivre des situations sociales et des pressions auxquelles elles sont mal préparées (environnement adulte, consommation d'alcool et de drogue, etc.). Ces expériences quasi adultes risquent de les entraîner progressivement dans la marginalité par rapport à leurs camarades qui fréquentent des personnes de leur âge (Haynie, Steffensmeier et Bell, 2007). D'ailleurs, un certain nombre de filles affirment avoir eu une relation sexuelle contre leur gré. Selon David Le Breton (2007), une adolescente sur deux, aujourd'hui, commence sa sexualité sans contraception. Ce n'est pas faute d'être au courant, mais l'imaginaire est le plus fort, l'invincibilité aussi, ou encore le besoin d'être reconnue. En effet, dans le processus de séparation-individuation, la sexualité peut être aussi un moyen pour la fille de se venger envers la mère (« si ma mère savait

Annexe 4 (2/2) : Extrait de « Le développement de l'adolescent - L'adolescent à la recherche de son identité »

« ça, elle en mourrait » ou « tu vois moi aussi j'ai un copain »), ou « de prouver encore et toujours qu'elle n'est plus un enfant ». [...]

La sexualité n'est pas sans risque et ne peut pas se vivre n'importe comment. Surtout lorsque des pratiques sexuelles sont recherchées pour calmer une angoisse et le désespoir. Anarella dit joliment que « la mort est au cœur de l'amour et on ne peut vivre en ignorant le sida ». La prévention, si nous voulons devenir plus humains, c'est aussi apprendre à répondre à la question du sens de la relation à l'autre. Lorsque les parents se précipitent pour acheter les préservatifs dès qu'ils soupçonnent un début de relation chez leur fils, cette attitude élude tout discours sur le sens de la vie affective. C'est méconnaître la psychologie sexuelle que d'affirmer : « Vous n'avez pas à avoir peur puisque vous avez un vaccin de latex efficace à 100 %. » La propagande sur le préservatif masque en effet les questions que tout adolescent se pose. Toute l'angoisse imaginaire, qui est de toute façon liée au sexe, se confond avec le sida et comme l'adolescent a une force de résistance psychologique considérable pour escamoter ses interrogations, en cherchant à évacuer ses angoisses, il évacue le sida avec elles. Les adolescents sont à un âge où ils n'ont pas conscience des risques de la vie, même si on leur explique. [...]

Dans la mesure où les pratiques en matière sexuelle sont en pleine mutation (nouveaux moyens de consommer ou d'entrer en relation avec un ou plusieurs partenaires), dans la mesure où la durée et la qualité de la relation, la nature des relations sexuelles (vaginales, orales ou anales) ainsi que l'investissement émotionnel changent et augmentent avec l'âge, il est important de souligner que, lorsqu'un jeune adolescent parle de « relation », il est évident que ça ne renvoie pas à la même chose que pour les adolescents plus âgés. Il faut en tenir compte dans les campagnes de prévention.

Todaro et al. (2018) se sont interrogés sur la place que peuvent prendre des programmes d'éducation à la sexualité dans les médias sociaux qui sont devenus des moyens de communication importants pour les adolescents. Alors que la plupart des études actuelles étudient seulement l'effet des médias sociaux sur la santé sexuelle en termes d'augmentation des connaissances (formelles et informelles) et d'effets sur les comportements sexuels et les attitudes des adolescents, leur approche cherche à comprendre comment des interventions d'éducation sexuelle à médiation technologique pourraient permettre à la fois l'augmentation de l'information et la promotion des expériences. Pour cela, nous disent-ils, il est important de tenir compte de la curiosité des jeunes en augmentant leur connaissance – mais cette information sexuelle sera formelle, claire et scientifiquement fondée – et de promouvoir une utilisation plus sûre des médias sociaux, où les émotions et les sentiments seront approfondis par les jeunes ensemble avec les professionnels.

Annexe 5 : Exemples d'affiches de structures de prévention des IST

Les Centres de Santé Sexuelle*

- s'informer
- consulter
- parler




* Les Centres de Planification et d'Éducation Familiale s'appellent désormais Centres de Santé Sexuelle

Yvelines Le Département

yvelines.fr

Pour qui ?

- Fille
- Garçon
- Mineur
- Majeur

avec ou sans couverture sociale



Des professionnels vous reçoivent dans la confidentialité pour :

- Une contraception d'urgence
- Un test de grossesse
- Des questions préoccupantes

Consultations gratuites, gérées et financées par le Département des Yvelines

Le médecin La sage-femme





- Information
- Prescription
- Dépistage et traitement des IST*
- Poursuite
- Interruption

La conseillère conjugale et familiale





- Accueil
- Écoute
- Information
- Entretien pré et post IVG**

* Infection sexuellement transmissible
 ** Interruption volontaire de grossesse



PERMANENCES CONTRACEPTION SEXUALITÉ

LE JEUDI OU LE VENDREDI

ORIENTATION SEXUELLE

PILULE DU LENDEMAIN

IDENTITÉ DE GENRE



PRÉSERVATIFS GRATUITS

GROSSESSE NON DÉSIRÉE

TEST DE GROSSESSE

INFORMATION VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

RDV sur notre site internet rubrique agenda

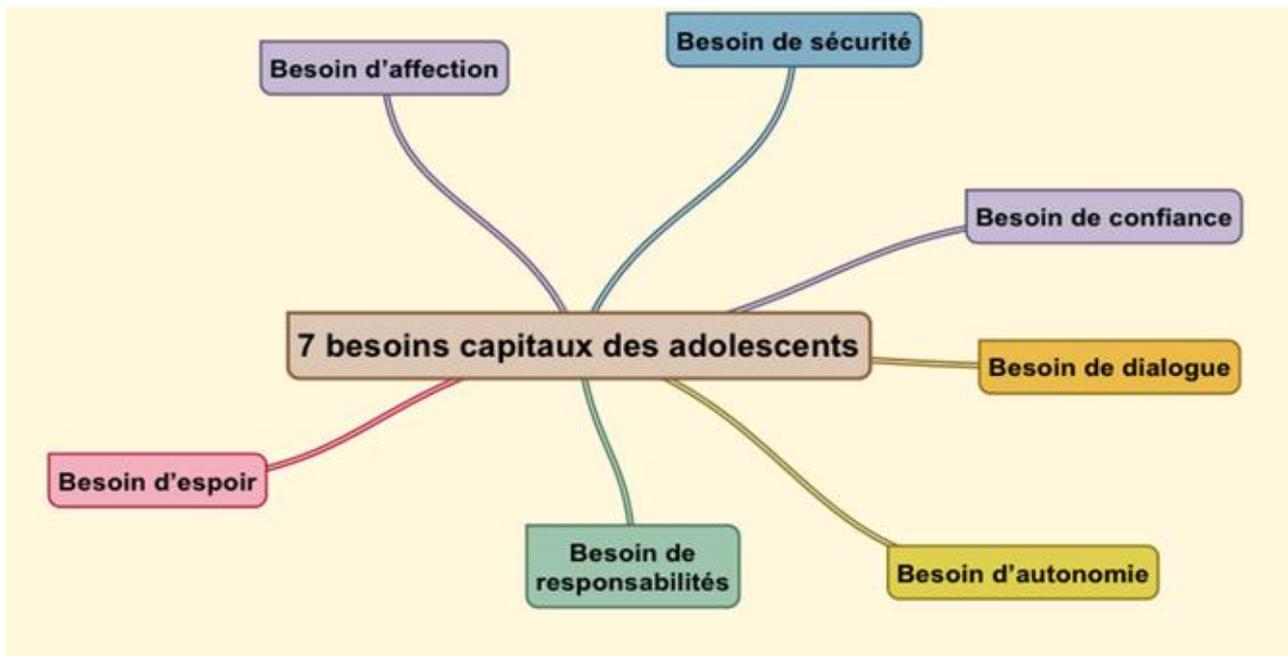
la Maison des Adolescents de l'Aude

10 avenue Franklin Roosevelt 11000 Carcassonne

04 68 78 01 23 / 06 26 74 52 60

www.maisondesados11.fr

Annexe 6 : Besoins de l'adolescent

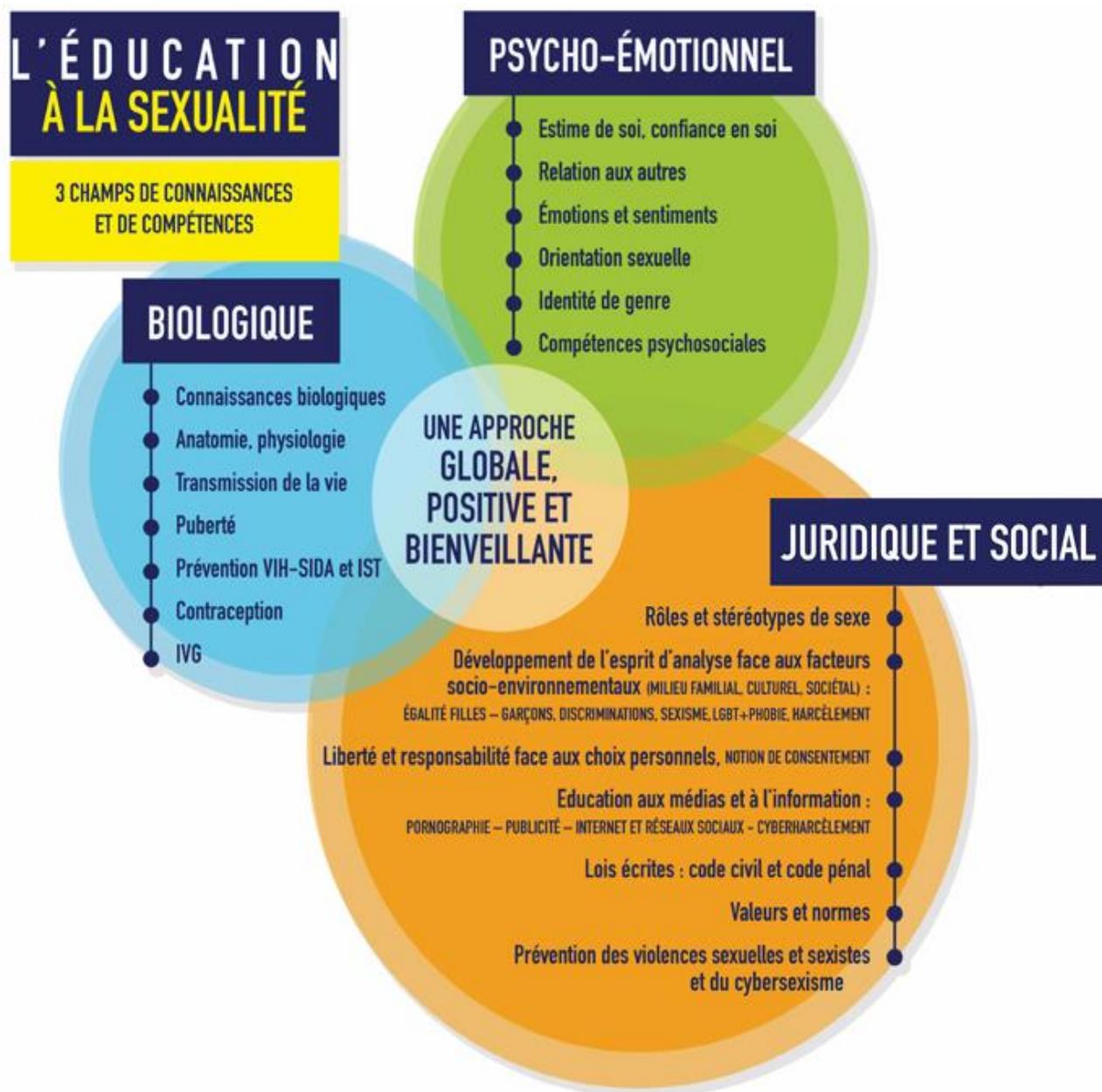


Annexe 7 : Quatre nouvelles IST en dépistage sans ordonnance

à partir du 1^{er} septembre 2024



Annexe 8 : Éducation à la sexualité, 3 champs de connaissances et de compétences



Annexe 9 (1/2) : Quelques données épidémiologiques

Distribution des cas d'IST bactériennes déclarés par les médecins généralistes Sentinelles selon le sexe et les classes d'âge, France métropolitaine, 2020-2022

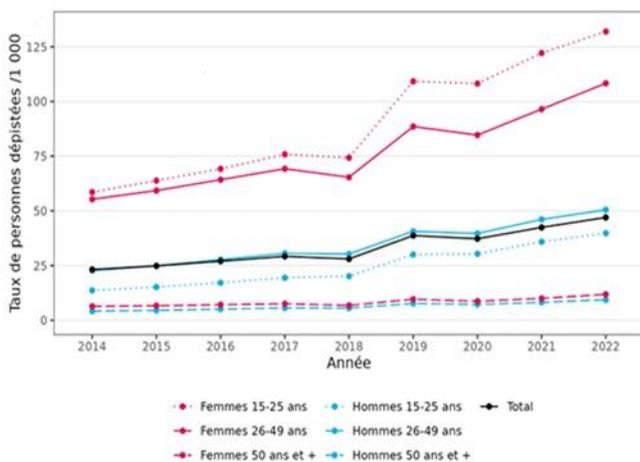
		Infections à Ct		Gonococcies		Syphilis	
		n	%**	n	%**	n	%**
Hommes	15-25*	186	21,1	64	22,0	18	16,2
	26-29	70	7,9	44	15,1	15	13,5
	30-39	92	10,5	58	19,9	22	19,8
	40-49	35	4,0	35	12,0	20	18,0
	≥50	30	3,4	25	8,6	25	22,5
	Total		413	46,9	226	77,7	100
Femmes	15-25*	291	33,1	35	12,0	2	1,8
	26-29	66	7,5	4	1,4	1	0,9
	30-39	71	8,0	15	5,2	5	4,5
	40-49	22	2,5	3	1,0	3	2,7
	≥50	17	1,9	8	2,8	0	0,0
	Total		467	53,1	65	22,3	11
Valeurs manquantes		3		2		0	
Total		883		293		111	

IST : infections sexuellement transmissibles ; Ct : *Chlamydia trachomatis*.

* Aucun cas de 14 ans et moins n'a été déclaré entre 2020 et 2022.

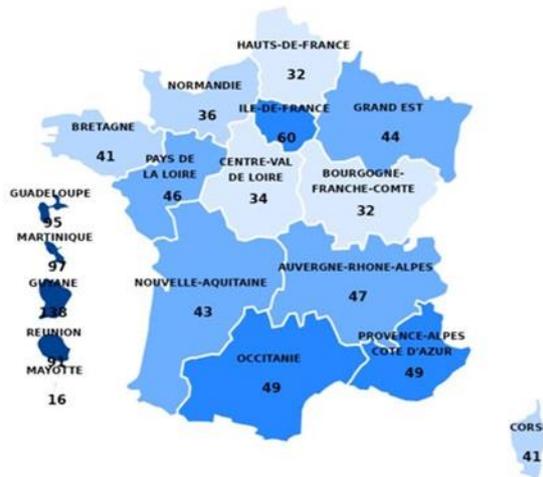
** Proportions calculées sur les effectifs totaux (hommes + femmes) sans les valeurs manquantes.

Taux de dépistage des infections à *Chlamydia trachomatis* par sexe et âge pour les 15 ans et plus (personnes dépistées au moins une fois dans l'année pour 1 000 habitants), France, 2014-2022



L'année 2018 a été une année de modification de la nomenclature des tests de dépistage/diagnostic des infections à Ct

Taux de dépistage des infections à *Chlamydia trachomatis* par région de domicile pour les 15 ans et plus (personnes dépistées au moins une fois dans l'année pour 1 000 habitants), France, 2022



Taux de dépistage des infections à *Chlamydia trachomatis* (%)

[15,8 ; 34,6[[34,6 ; 42,8[[42,8 ; 47,1[[47,1 ; 78,5[[78,5 ; 137,7]
---------------	---------------	---------------	---------------	----------------

Source : Assurance maladie, Système national des données de santé (SNDS). Exploitation Santé publique France, juillet 2023

Annexe 9 (2/2) : Quelques données épidémiologiques

PRÉVALENCE de l'infection à *Chlamydia trachomatis* par sexe et âge



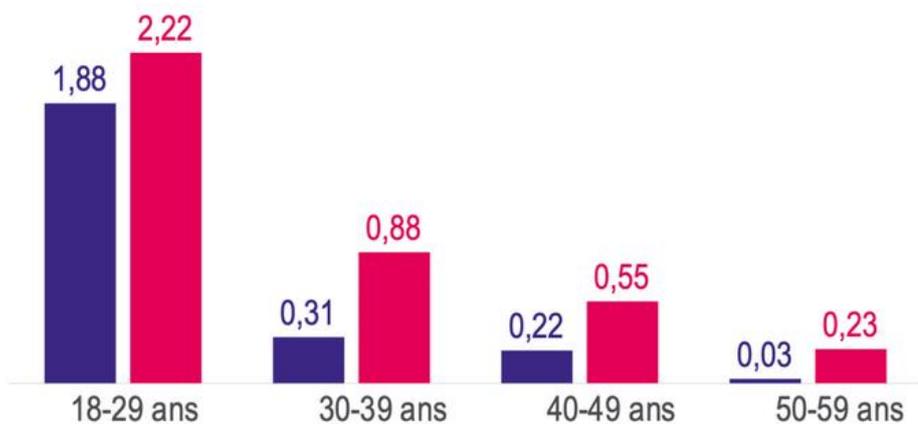
32 cas Ct +



10 cas Ct +
0,58 % [IC : 0,2 – 1,7]



22 cas Ct +
0,93 % [IC : 0,4 – 2,1]

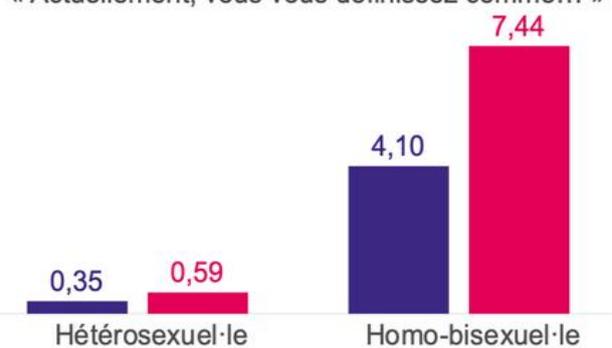


Prévalence de l'infection à *Chlamydia trachomatis* par sexe et âge, Santé publique France, SFLS 2024

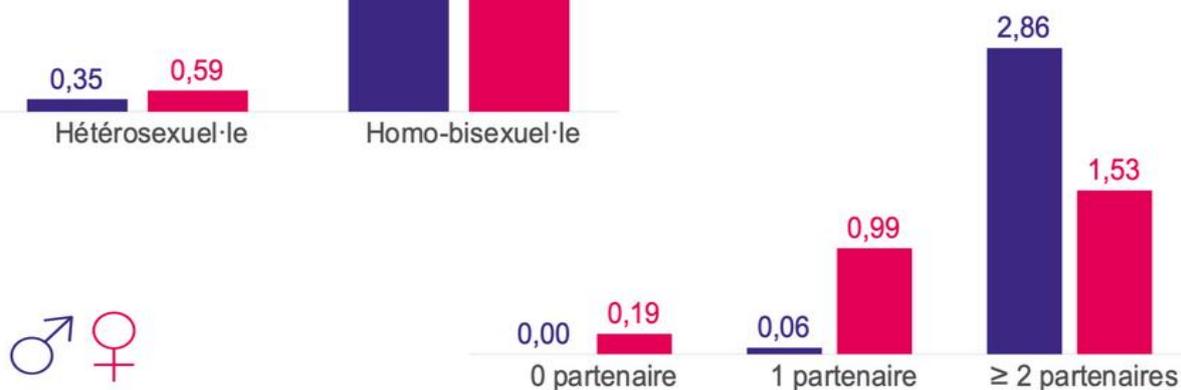
PRÉVALENCE de l'infection à *Chlamydia trachomatis* selon l'orientation sexuelle et le nombre de partenaires



« Actuellement, vous vous définissez comme... »



« Au cours des 12 derniers mois, avec combien de partenaires avez-vous eu des pratiques sexuelles ? »



Annexe 10 : Focus sur les marques de préservatifs prises en charge par l'Assurance maladie

Parmi les mesures mises en place pour faciliter l'accès aux moyens de contraception, la prise en charge de certains préservatifs féminins et masculins s'élargit à de nouvelles marques. L'occasion de refaire le point sur les moyens de contraception remboursables par l'Assurance Maladie.

Prise en charge des préservatifs

➤ Préservatifs féminins

Pour les moins de 26 ans

Depuis le 9 janvier 2024, les préservatifs féminins de la marque « Ormelle » sont pris en charge à 100 % pour les moins de 26 ans, sans prescription médicale et sans âge minimum. La gratuité porte sur les paquets de 5 et de 10 préservatifs.

À compter du 4 avril 2024, les préservatifs féminins de la marque « So Sexy & Smile » sont également pris en charge à 100 % dans les mêmes conditions, sans ordonnance ni minimum d'âge. La gratuité porte sur les paquets de 3 et de 10 préservatifs.

Pour les plus de 26 ans

Pour les personnes âgées de 26 ans et plus, ces contraceptifs sont remboursés à hauteur de 60 % sur présentation de la prescription d'un médecin ou d'une sage-femme.

➤ Préservatifs masculins

Pour les moins de 26 ans

Sont pris en charge à 100 % sans ordonnance et sans minimum d'âge :

- les préservatifs des marques « Eden » et « Sortez couverts ! » depuis le 1er janvier 2023 ;
- les préservatifs de la marque « Be Loved », depuis le 22 novembre 2023 ;
- ceux de la marque « Terpan » depuis le 18 mars 2024.

Pour les plus de 26 ans

Pour les personnes âgées de 26 ans et plus, ces contraceptifs sont remboursés à hauteur de 60 % sur présentation de la prescription d'un médecin ou d'une sage-femme.

Rappel des autres moyens de contraception remboursables par l'Assurance Maladie

Sont remboursables par l'Assurance Maladie :

- certaines pilules contraceptives ;
- les implants contraceptifs hormonaux ;
- les progestatifs injectables ;
- les dispositifs intra-utérins (DIU) ou stérilets ;
- les diaphragmes.

Ces moyens de contraception sont délivrés en pharmacie sur prescription médicale, de façon confidentielle et sans avance de frais pour les jeunes femmes de moins de 26 ans ou remboursés à 65 % par l'Assurance Maladie dans les conditions habituelles pour les femmes âgées de 26 ans et plus.

Rappel : depuis le 1er janvier 2023, la contraception d'urgence hormonale (aussi appelée « pilule du lendemain » ou « pilule de contraception d'urgence ») est disponible gratuitement en pharmacie, sans prescription médicale, pour toutes les femmes, mineures ou majeures.